

LA PAROLE AU PEUPLE !

1° LA COMEDIE DE L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

De Gaulle a restauré la démocratie bourgeoise elle-même, du moins ses apparences. L'Assemblée consultative provisoire a été convoquée et réunie.

Qui a désigné cette Assemblée ? Le peuple a-t-il été consulté à cette occasion ? Absolument pas. La composition de l'Assemblée a donné lieu à de si sordides et si laborieuses tractations que personne ne saurait dire ce qu'elle représente au juste. Les journaux ont tous ridiculisé l'histoire de la Commission des parlementaires où les 80 devaient nommer les 20 qui devaient élire eux-mêmes les 60. Mais ce que personne n'a osé dire, c'est que la majorité des hommes qui siègent à l'Assemblée ont été choisis par le gouvernement, que la majorité des groupes au nom desquels ils siègent, inconnus de tout le peuple de France et plus encore des peuples coloniaux privés de tout droit, sont bien connus des financiers et hommes des trusts ; que toute cette comédie n'est incompréhensible que pour mieux assurer la prédominance de la bourgeoisie sur cette Assemblée.

C'est la bourgeoisie qui a désigné l'Assemblée et elle n'y a toléré que le minimum de représentants du mouvement ouvrier auxquels elle a assigné un rôle de complices de ses manœuvres.

Le peuple ne s'est pas prononcé : cette Assemblée ne le représente pas. Elle n'est qu'une façade derrière laquelle complotent les capitalistes.

Au lieu des phrases sur la démocratie qui ne nous tiendront pas chaud cet hiver, qu'on montre donc qu'on ne craint pas le peuple. Qu'on fasse appel à lui. Que tous ceux qui travaillent et qui souffrent en France aient le droit de voter : femmes, soldats et jeunes y compris ! Qu'on en finisse avec ce scandale des six mois de résidence fixe exigés, qui prive du droit de vote ceux qui précisément ont un droit tout spécial à faire entendre leur voix : réfractaires, maquisards, militants et suspects pourchassés par la Gestapo et la police de Vichy. **La parole au peuple !**

2° DE NOUVEAUX ETATS GENERAUX

Le Congrès des Comités de Libération a annoncé la convocation des Etats Généraux de la Renaissance française pour le 15 juillet. Ce mot d'ordre, il l'oppose en fait à celui d'élections immédiates et démocratiques. Mais si ces Etats Généraux ne sont pas des rassemblements antidémocratiques, mais s'ils groupent effectivement :

les organisations politiques et syndicales ouvrières ;

les organisations d'artisans et les petits commerçants ;

les Milices d'usines et gardes civiques ;

les Comités ouvriers ;

les Comités représentatifs des ménagères ;

les organisations de paysans travailleurs et des ouvriers agricoles, s'ils sont préparés par des assemblées locales qui rédigent leurs